

# L'Indo-Pacifique, espace stratégique de la puissance aérospatiale française

Paco Milhiet | 25 mai 2022



L'Indo-Pacifique est un concept des relations internationales développé depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle par plusieurs gouvernements. Espace géographique, maritime et terrestre englobant les océans Indien et Pacifique, et s'étendant à l'ensemble des pays riverains des côtes de l'Afrique orientale au littoral américain, l'Indo-Pacifique est surtout une construction stratégique qui vise à contenir la montée en puissance de la République populaire de Chine (RPC). Développé initialement par l'ancien premier ministre japonais [Shinzo Abe en 2007](#), la nouvelle nomenclature se démocratise ensuite dans diverses chancelleries : [en Inde en 2012](#), [en Australie en 2013](#), aux [États-Unis à partir de 2017](#). Chaque acteur des relations internationales ayant souscrit à la terminologie développe une vision singulière de la région en fonction de ses intérêts propres, tous partagent la même ambition de limiter l'influence de Pékin. *A contrario*, la RPC et ses principaux partenaires présents dans la zone (Russie, Pakistan, Iran) n'adoptent pas la sémantique Indo-Pacifique.

À partir de mai 2018, le président de la République française, Emmanuel Macron, a formalisé une [stratégie de l'Indo-Pacifique français](#) pour légitimer et crédibiliser le statut de la France dans cette région. Depuis cette date, les différentes autorités françaises concernées, notamment [le ministère des Armées](#), font systématiquement référence au concept quand elles s'expriment sur des questions relatives aux géopolitiques de l'Asie, de l'océan Indien et du Pacifique océanien. La France dispose en effet d'attributs de puissance singuliers en Indo-Pacifique. Nombre de ses territoires d'outre-mer quadrillent la zone et 93% des 11 millions de km<sup>2</sup> de sa zone économique exclusive (ZEE) se situent dans la région. C'est donc légitimement l'élément maritime qui prévaut dans l'inconscient collectif quand on évoque l'espace Indo-Pacifique français.

Pourtant, le milieu aérospatial est aussi une composante fondamentale de la puissance multidimensionnelle française dans cette région. La capacité de projection de puissance, la politique spatiale, les partenariats aéronautiques internationaux, les marchés à l'export civils et militaires, et les coopérations internationales des forces aériennes sont autant de secteurs clés que

l'État cherche à valoriser à travers la stratégie Indo-Pacifique. Compte tenu des distances géographiques importantes entre la métropole et les forces prépositionnées françaises dans la région, l'Armée de l'Air et de l'Espace (AAE) est l'outil indispensable qui conditionne l'ensemble du déploiement militaire.

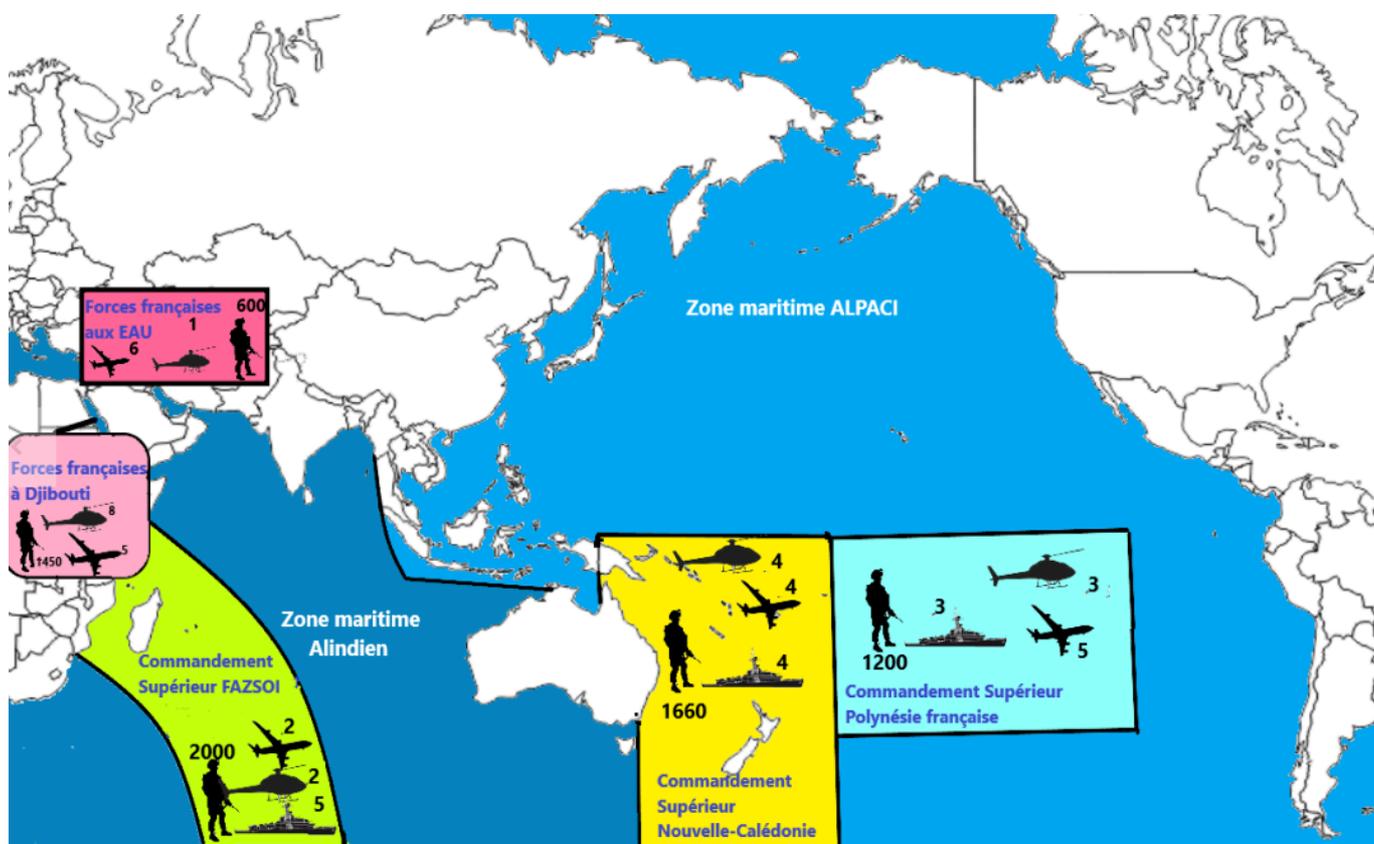
La France est également un acteur spatial international important. Elle dispose à cet égard d'un atout stratégique majeur à travers l'exercice de sa souveraineté dans les collectivités françaises de l'Indo-Pacifique (CFIP).

## La puissance aérienne française en Indo-Pacifique

Pour le ministère des Armées, l'Indo-Pacifique est une réalité opérationnelle qui englobe cinq commandements militaires répartis entre :

- Les forces prépositionnées de souveraineté déployées dans les CFIP : les Forces armées de la zone sud de l'océan indien (FAZSOI), les Forces armées de Nouvelle-Calédonie (FANCO), les forces armées de Polynésie française (FAPF)
- Les forces de présence à l'étranger dans le cadre d'accords bilatéraux avec les Émirats arabes unis et Djibouti (FFEAU, FFDj).

Un réseau de 18 attachés de défense accrédités dans 33 pays vient compléter le maillage géographique de la zone.



L'AAE participe pleinement à la mise en œuvre des axes de la stratégie de défense en Indo-Pacifique par ses forces déployées en permanence. Dans les CFIP, le Détachement air 190 Tahiti-Faa'a, la base aérienne 186 Nouméa-Tontouta et la Base aérienne 181 à Sainte-Marie de la Réunion, dispose de capacités modérées de transport intra théâtre à partir d'avions tactiques et logistiques (Casa CN-235) et d'hélicoptères. Pour les forces de présence à l'étranger, la base aérienne de Al Dhafra (à 30 km d'Abou Dhabi et 220 km des côtes iraniennes) héberge trois armées de l'air : émiratie, américaine et française. Dans son enceinte, la base aérienne 104 est composée de l'escadron de chasse 1/7 Provence avec six 6 avions Rafale. À la suite d'attaques des rebelles yéménites Houthis sur le territoire émirati, la France, conformément aux accords de défense signés entre les deux pays, a décidé de renforcer le dispositif de défense de la BA 104 par des moyens sol-air et aériens. Les FFEAU ont pour principales missions d'appuyer les déploiements opérationnels dans la région, mais offrent également une vitrine aux industries de défense françaises dans les pays du Golfe. Enfin la base aérienne 188 de Djibouti déploie quatre Mirage 2000-5F, un CASA CN-235, deux hélicoptères Puma et une section de défense sol-air avec des missiles Mistral.

L'AAE démontre régulièrement ses capacités de projection depuis les points d'appui avec des moyens aériens prépositionnés. Ce fut le cas en Nouvelle-Calédonie où l'AAE a mis en œuvre tous ses moyens pour conduire l'exercice interarmées et international Croix du Sud 2018 qui a mobilisé près de 2000 militaires. En octobre 2019, l'exercice *Marara* a été conduit par les FAPF afin de simuler une opération d'assistance humanitaire. Les aviateurs de l'escadron de transport 82 Maine ainsi que les deux CASA CN-

235 ont été mobilisés. Enfin dans le cadre de la mission *Shikra* 2022, l'opération *Marathon* vers la BA 181 de La Réunion et l'opération *Minotaure* vers Djibouti ont permis aux 300 aviateurs ainsi qu'au dispositif aérien déployé (deux Rafale, trois Mirage 2000D, deux Mirage 2000-5 et un A330 MRTT Phénix) de mener des scénarios variés à objectifs multiples (ravitaillement en vol, projection de puissance stratégique longue distance, entrée en premier sur un théâtre de haute intensité).

Les forces prépositionnées en permanence sont complétées par des déploiements ponctuels. Ces missions ont pour objectif de démontrer la capacité de projection permanente réactive des forces et de garantir la liberté d'action de la France dans les espaces communs. Par exemple en 2018, un dispositif aérien d'envergure baptisé Pégase a été déployé en Asie du Sud-Est. Au départ de l'Australie, 120 aviateurs, trois Rafale, un A400 M Atlas, un avion ravitailleur C-135 FR ainsi qu'un Airbus A310 ont fait escale en Indonésie, en Malaisie, au Vietnam, à Singapour et enfin en Inde. Outre le développement de partenariats régionaux et le renforcement de la présence française, ce type de mission a également vocation de soutien à l'export du matériel français. L'Indo-Pacifique constitue en effet un marché privilégié pour la base industrielle et technologique de défense (BITD) française, 9 des 10 plus gros clients français sont des États de l'Indo-Pacifique avec notamment l'Arabie saoudite, l'Inde, le Qatar, l'Égypte et l'Indonésie. Dernier succès en date, l'Indonésie a commandé février 2022 48 Rafales pour une valeur de 8 milliards d'euros.

En 2021, l'AAE a conduit un exercice baptisé *Skyros* de projection à longue distance, en ralliant Djibouti, l'Inde, les EAU puis l'Égypte (14 000 km). Sept avions, dont quatre Rafale, ont été mobilisés. À l'autre extrémité de l'Indo-Pacifique, l'exercice *Heifara* 2021 a mobilisé trois Rafale, deux avions A330 MRTT Phénix et deux A400M Atlas pour réaliser une projection de puissance vers la Polynésie française en moins de 40 heures depuis la métropole (17 000km).

Enfin, l'AAE participe à des missions internationales pour renforcer la coopération stratégique avec certains partenaires de la zone Indo-Pacifique. C'est le cas de la mission *Wakea* menée à Hawaï avec l'*US Air Force*, de l'exercice Garuda menée conjointement avec l'*Indian Air Force*, ou encore de la mission *Pitch Black*, un exercice multilatéral organisé par la *Royal Australian Air Force*.

La politique proactive de l'AAE dans la région rencontre néanmoins quelques limites. Ainsi selon [une étude](#) l'Institut français des relations internationales (IFRI), l'AAE est « de loin la composante la plus affaiblie des forces prépositionnées françaises ». Les capacités de transport tactique assurées par les CASA CN-235, et les disponibilités des hélicoptères Puma sont particulièrement visées. L'étude de l'IFRI mentionne également une problématique de « dette d'infrastructure » : bâtiment vieillissant, protection militaire insuffisante, inadaptation aux nouvelles menaces non conventionnelles. Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 évoquait déjà « un risque de rupture capacitaire à court et moyen terme, qui pourrait entraîner l'État à ne plus pouvoir remplir de façon appropriée l'ensemble des missions qui lui incombent dans les outre-mer ».

La loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 prévoit que « les forces prépositionnées et de souveraineté soient toutes deux dotées des effectifs suffisants et des équipements adéquats », formule éloquent qui pourtant ne traduit pas les manques croissants d'effectifs humains et de capacités matérielles. [Un rapport du Sénat](#) met également en exergue les insuffisances des capacités militaires françaises dans la région Indo-Pacifique. Le texte propose de faire des outre-mer la priorité de l'actualisation de la LPM 2019-2025. En cas de conflit majeur, les forces aériennes françaises déployées dans la région seraient insuffisantes. À titre de comparaison, les forces armées chinoises disposent de quelque 2500 avions militaires, tandis que les États-Unis en déploient 1100 dans la zone.

L'espace extra-atmosphérique, autre prérogative de l'AAE, constitue également une composante de la puissance Indo-Pacifique française.

## L'Indo-Pacifique et la politique spatiale française

L'approche géopolitique de l'espace extra-atmosphérique est multilatérale, car ce milieu n'est pas susceptible d'appropriation par les États et échappe à leurs souverainetés. La France y est néanmoins un acteur important, son industrie spatiale couvre un champ allant du lancement (fusée Ariane) à l'observation et l'exploration.

La réalisation d'une mission spatiale nécessite trois éléments : un segment spatial (le satellite), un segment au sol (centre de contrôle, stations terriennes) et un segment de liaisons de données assurant l'interface entre le centre de contrôle et le satellite. Pour être en permanence en contact avec le satellite, le centre de contrôle doit pouvoir assurer une connexion radio avec celui-ci. L'État doit donc bâtir un véritable réseau de stations disposées judicieusement autour du globe pour que la connexion entre le centre de contrôle et le satellite soit constante. Ces stations sont indispensables au contrôle du satellite pendant la phase de mise à poste quand le satellite est séparé du lanceur, et la phase de maintien à poste quand le satellite est sur orbite pour opérer à d'éventuelles corrections.

Les territoires d'outre-mer français constituent un atout géopolitique crucial pour la puissance spatiale française. Le site de lancement de Kourou en Guyane, par sa proximité avec l'équateur et sa faible latitude, est un emplacement idoine pour le tir de satellite géostationnaire. La zone Indo-Pacifique joue également un rôle important pour l'observation spatiale. Une station de contrôle satellitaire est installée à Kerguelen dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) pour observer les satellites à orbite polaire, indispensable pour l'observation et l'écoute électronique des satellites à usage militaires (CSO, Pléiades, CERES). Lors des lancements de la fusée Ariane, la fusée largue le satellite sur son orbite définitive au-dessus de Kerguelen. C'est donc la station du Centre national d'études spatiales (CNES) à Kerguelen qui récupère la première télémessure. À Kerguelen, 15 à 20 suivis sont opérés par jour, soit 6000 passages par an.

Outre la station du CNES dans les TAAF, un réseau mondial de station au sol pour couvrir la constellation du satellite Galileo, le nouveau système de géolocalisation européen, est également nécessaire. Ce réseau comprend des stations de réception, des centres de contrôle et des stations de liaison montante.

Aux stations déjà déployées à Kourou, Nouméa, Sainte-Marie de La Réunion et Papeete, la construction de trente à quarante stations sont prévues à Saint-Pierre et Miquelon, en Terre d'Adélie, à Kerguelen, à Mayotte, à Wallis, et aux Marquises. La France, grâce aux territoires ultramarins et Indo-Pacifique, est un de seuls pays à disposer d'un réseau circumterrestre de station de contrôle satellitaire. Ce réseau peut éviter de procéder à des négociations houleuses et temporaires avec un pays tiers pour l'installation des stations.



Le réseau circumterrestre de stations de contrôle satellitaire françaises

Cet atout géopolitique est d'ailleurs convoité par plusieurs grandes puissances. La Chine par exemple a mis en orbite son propre système de géolocalisation concurrent au GPS, le système Beidou 北斗. Pas moins de 30 satellites ont été mis en orbite pour la troisième version du programme. Or c'est depuis le triangle polynésien que le suivi et le guidage de ces satellites sont effectués par un bâtiment de 10 000 tonnes de la marine chinoise équipé de radars de trajectographie : le Yuan Wang 6. [Les passages fréquents](#) de ce bâtiment à Papeete (2011, 2015) témoignent de cet intérêt.

L'espace extra-atmosphérique, indispensable pour conduire des opérations militaires, est devenu un terrain de confrontation entre différents acteurs des relations internationales. Pour faire face à ce nouveau défi, la France a créé en 2019 le Commandement de l'espace (CDE), intégré à l'AAE, qui a pour mission de protéger et défendre les intérêts militaires et civils de la France, ainsi que ceux des projets spatiaux européens. Pour faire face aux différentes menaces (cybernétiques, brouillage électromagnétique, sabotage, cinétique), une coopération internationale s'avère indispensable avec différents partenaires. Dans ce domaine, la stratégie Indo-Pacifique et la [stratégie spatiale de défense](#) du ministère des Armées se recoupent. L'Inde, le Japon, et les États-Unis sont qualifiés dans les deux documents de partenaires stratégiques. Des projets de collaboration existent déjà avec l'Inde (satellites Saral et Megha-trophiques) avec le Japon (dialogue global sur l'espace) et les États-Unis (participation de la France au *combined space operations* de la US Space force).

La surveillance militaire des objets spatiaux est également une prérogative de l'AAE et du CDE, cette mission est la responsabilité du centre opérationnel de surveillance militaire des objets spatiaux (COSMOS) sur la base aérienne 942 de Lyon

Mont Verdun. Ici aussi l'outre-mer présente plusieurs intérêts. Les territoires ultramarins sont moins exposés que l'Europe aux menaces balistiques, et les périodes d'ensoleillement sont complémentaires de celles de la France métropolitaine. Un rapport d'information de l'Assemblée nationale préconise même la création d'une antenne du COSMOS en [outre-mer](#), par exemple en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française. Outre la possibilité d'assurer une observation permanente, cela serait un signal d'implication fort de la France en Indo-Pacifique.

## Conclusion

L'Indo-Pacifique confère à la France une profondeur stratégique multidimensionnelle : Terrestre à travers l'exercice de la souveraineté dans les CFIP, maritime avec la deuxième ZEE au monde, aérienne avec 14 millions km<sup>2</sup> d'espace aérien sous responsabilité des autorités françaises et extra-atmosphérique avec un réseau circumterrestre de station de contrôle satellitaire. À l'instar des autres forces armées françaises, l'AAE contribue pleinement à l'affirmation de la puissance française en Indo-Pacifique. À l'heure où de nombreuses puissances internationales, en premier lieu la Chine, développent leurs capacités militaires et politiques dans l'ensemble régional Indo-Pacifique, il apparaît indispensable pour la France de valoriser ses capacités aérospatiales dans la région en s'appuyant sur la compétence et l'expertise des aviateurs de l'AAE.

Crédit: [Ministère espagnol de la Défense](#)



## Paco Milhiet

Paco Milhiet est enseignant-chercheur au Centre de recherche de l'École de l'air (CREA) à Salon-de-Provence ([@Ecoledelair](#)). Docteur de l'Institut Catholique de Paris et de l'Université de la Polynésie française, il a rédigé et soutenu une thèse sur la géopolitique de l'Indo-Pacifique français.

### Comment citer cette publication

Paco Milhiet, « L'Indo-Pacifique, espace stratégique de la puissance aérospatiale française », *Le Rubicon*, 25 mai 2022 [<https://lerubicon.org/lindo-pacifique-espace-strategique-de-la-puissance-aerospatiale-francaise/>].